

Ecole de la Seconde Chance:

Une première bourguignonne

Soucieux de constater que le public des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans et sans qualification restait très important dans le bassin de vie de Cosne sur Loire, et au delà de la Nièvre, les élus communautaires ont étudié dès 2003 la possibilité d'établir une Ecole de la Seconde Chance sur notre territoire.

Le concept, lancé en Europe dans les années 2000, s'appuie sur un dispositif pédagogique favorisant l'intégration professionnelle et sociale des jeunes sans qualification et sans emploi (rupture avec le système scolaire et/ou le travail de plus d'un an).

Aujourd'hui, l'Ecole voit le jour grâce à la collaboration de la Communauté de Communes Loire et Nohain et de la Ville de Cosne pour les locaux et le matériel, et grâce à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre, partenaire des premiers instants, cette dernière étant le lien indispensable entre les « stagiaires » et l'entreprise. Le Conseil Régional de Bourgogne a donné son feu vert plus récemment en attribuant un financement de 177 554 € pour la première année de fonctionnement.

8ème et plus petite E2C de France, cette école est la première à ouvrir ses portes en Bourgogne, c'est dire si elle sera surveillée à la loupe par ses financeurs. Car l'objectif est d'essaimer le concept en Bourgogne tel que cela se pratique dans plusieurs pays d'Europe.

Cosne pourrait ainsi devenir le pôle administratif d'un réseau d'E2C bourguignonnes.

Une équipe soutenue

Directeur de l'Ecole, Raphaël Rousseau a été recruté le 3 janvier 2006.

Il s'est entouré de 3 collaborateurs :

-1 responsable administratif, 1 formateur référent et un animateur pédagogique. Comme lui, ils connaissent bien le monde de l'entreprise et ont travaillé